



BON AIR SPORT

Chers parents,
Cher Joueur,

La saison de football 2017-2018 n'est pas encore terminée que nous nous tournons déjà vers celle de 2018-2019.

Comme vous avez certainement pu le remarquer, une nouvelle Direction est à la tête du club et ce depuis fin 2017.

Ce gros changement amène le club vers de nouvelles ambitions avec des projets très prometteurs.

Diverses modifications s'opéreront à partir de la saison prochaine, nous pouvons déjà vous annoncer que parmi celles-ci se trouvent:

- **La baisse du prix de la cotisation ;**
- **NIKE sera l'équipementier du club ;**

Les cotisations annuelles s'élèveront désormais à **400€ par joueur** (hors frais d'inscription).

Les frais annuels d'inscription s'élèveront à **65€ par joueur**.

Le pack complet **NIKE** vous sera offert.

Les inscriptions débuteront ce **mercredi 18 avril 2018** au secrétariat uniquement.

Prière de vous présenter munie de la **carte d'identité** du joueur ainsi que d'une **vignette mutuelle**.
Pour le joueur mineur, la carte d'identité d'un parent est nécessaire.

Les paiements se feront **intégralement** et **uniquement** de la manière suivante :

► **Par carte (bancontact) ;** au secrétariat lors de l'inscription.

► **Par virement ;** dans les trois jours succédant l'inscription sous peine de nullité,
(les coordonnées bancaires vous seront communiquées lors de votre passage au secrétariat)

*Nous attirons votre attention sur le fait que le nombre de places est limité !
Le pack vous sera remis seulement après l'inscription et le paiement reçu.*

Au besoin, nous restons bien entendu à votre entière disposition.

Nous vous remercions pour votre collaboration,
Sportivement vôtre,

Le comité de Direction.

BON AIR SPORT a. s. b. l.

Avenue d'Itterbeek n°580 – 1070 Anderlecht

Tel.: 02/527.06.17

info@affcbonair.be

Matricule : 008889

T.V.A. : BE0429.115.330